

**Préfecture  
de Meurthe-et-Moselle  
Direction du Développement  
durable et des politiques  
interministérielles**

**Bureau de l'aménagement  
du territoire  
et de l'environnement**

*Le 2/11/09*

**AVIS D'OUVERTURE  
D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**sur une demande  
d'autorisation d'installation  
classée**

**La Préfecture communique**

Par arrêté préfectoral du 2 novembre 2009, une enquête publique d'une durée d'un mois a été prescrite sur le dossier présenté par la société Recylux France, à l'effet d'être autorisée à exploiter une installation de traitement et tri de coproduits sidérurgiques, de broyage de matériaux plastiques triés, de collecte et tri de déchets d'équipements électriques et électroniques, de transit de terre végétale et débris de démolition ou terrassement à Herserange, site du Train-Fil, route de

Moulaine.

L'enquête publique aura lieu du 23 novembre au 23 décembre 2009 inclusivement.

La demande et les plans annexés seront déposés à la mairie de Herserange où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et formuler, le cas échéant, leurs observations.

M. Thierry Dehove, désigné en qualité de commissaire-enquêteur recevra les déclarations des tiers en mairie de Herserange.

- lundi 23 novembre 2009, de 9 h à 12 h
- mardi 1er décembre 2009,  
de 14 h à 17 h
- jeudi 10 décembre 2009, de 9 h à 12 h
- jeudi 17 décembre 2009, de 14 h à 17 h
- mercredi 23 décembre 2009,  
de 14 h à 17 h.

RAC1261828